

GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DE L'ENTREPRISE À L'AIDE D'OUTILS INFORMATIQUES ET LOGICIELS

Logiciel concerné : **Sage 50 Gestion commerciale** et suite Office

FORMATION

DURÉE : 30 heures
(10 classes en distanciel
synchrone ou présentiel de 3 heures)

FORMAT

- Toute France
- Individuel ou en groupe
- Nombre de participants limité à 6

PUBLIC

Secrétaires, agents administratifs,
commerciaux ou assistants,
dirigeants ou futurs dirigeants de
TPE-PME, demandeurs d'emploi,
salariés en reconversion

PRÉREQUIS :

- Disposer d'un PC avec une liaison Internet, micro et haut-parleur (ou casque), suite Office
- Posséder le logiciel de gestion SAGE 50
- Disposer d'un téléphone

OBJECTIFS

- Étudier les notions de base de la gestion administrative et commerciale
- Créer et paramétrer le dossier de la société
- Construire les bases de données commerciales
- Enchaîner les opérations liées aux ventes et aux achats
- Gérer les stocks
- Vérifier l'état de règlement des factures
- Analyser les extraits bancaires
- Visualiser et analyser les tableaux de bord
- Explorer et expérimenter les fonctions avancées du logiciel de gestion commerciale

PROGRAMME *

- 1/ Les fondamentaux de la gestion administrative et commerciale
- 2/ La constitution du dossier d'entreprise (nouveau ou import de dossier existant) : paramétrage et personnalisation
- 3/ Les bases de données
- 4/ La facturation
- 5/ Les stocks
- 6/ Les tableaux de bord
- 7/ Les fonctions avancées et bilan général

ACAS Formations

✉ formation@acas.fr

☎ 03.87.51.21.22

🌐 www.acas-formations.fr



Sage Business Partner

TARIFS 2025-2026* :

Groupe : 730 € nets**/stagiaire

Individuel : 1200 € nets**

* ACAS Formations étant certifié QUALIOPI, une prise en charge partielle ou totale du coût de la formation par votre OPCO peut être envisagée

** (TVA non applicable en tant qu'organisme de formation)

* hors frais de déplacement si formation en présentiel : 0,69 € / km A/R, + frais d'hébergement et de restauration sur justificatifs

DATES

Nous consulter : sur demande,
délai d'attente maximal de 15 jours

INTERVENANT(S)

Professionnel(s) avec expérience et spécialiste de son métier

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de contenus théoriques et d'exercices pratiques
- Mises en situation sur la base d'études de cas ; prise en main à distance, par le formateur, des ordinateurs des stagiaires pour superviser les tâches et exercices sur le logiciel.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de fin de formation.
- Validation des acquis tout au long de la formation par :
 - ✓ un contrôle continu des compétences théoriques grâce aux échanges entre le formateur et les participants, à des mini-quiz à la fin de chaque module et à un quiz final portant sur l'intégralité de la formation.
 - ✓ un contrôle des compétences pratiques par l'étude de cas d'une entreprise fictive et de son environnement (reconstitution d'une chaîne documentaire commerciale et d'une chaîne d'achat complètes)

ATOUTS

- Groupes réduits pour une disponibilité optimale du formateur, propice à une meilleure interaction avec les participants et à un apprentissage efficace.
- Exercices inspirés de la réalité de l'entreprise.
- En cas de formation de groupe, des séquences bonus sont offertes pour « ne laisser personne au bord de la route »
- Accompagnement post-formation individualisé, sous forme d'échanges par courriel sur l'adresse formation@acas.fr

ACAS Formations

✉ formation@acas.fr

☎ 03.87.51.21.22

🌐 www.acas-formations.fr

* le programme peut être amené à évoluer selon les sessions ou selon vos problématiques ; une adaptation du module est éventuellement réalisée notamment après l'entretien de positionnement.

SARL Au Carré d'ASsistance - Sigle ACAS Siège social

5 rue de Metz - 57 140 SAULNY-METZ - 03 87 51 21 22 - formation@acas.fr

Capital social 100 000 € - Siret 480 673 516 00021 - APE 7022 Z - R.C.S. METZ 480 673 516 TVA INTRA COM FR334806673516

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 41 57 02677 57

auprès du Préfet de Région de Lorraine, ne vaut pas agrément de l'État.